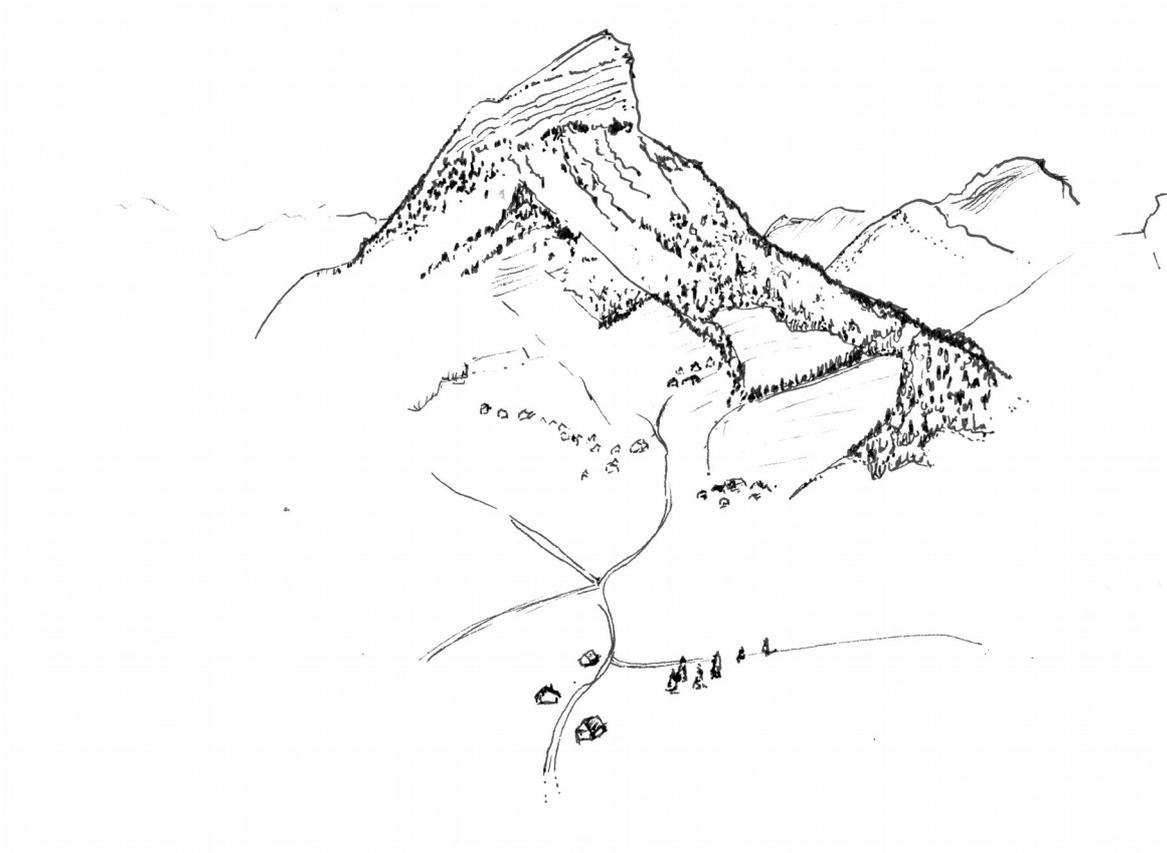




CIPRA
VIVRE DANS
LES ALPES



Rapport d'activité
2016

CIPRA France a adopté en 2015 une nouvelle stratégie pour la période 2016-2019. Cette stratégie s'inscrit dans le droit fil des principes du développement durable tel que défini dans la Convention de Brundtland. Ils sont désormais inscrits dans les statuts de CIPRA France.

Tout en poursuivant ses travaux autour de la Convention Alpine et de la Stratégie macro-régionale alpine, CIPRA France s'est² efforcée tout au long de l'année 2016 de décliner sa stratégie en projets concrets sur les territoires.

Le développement durable implique d'associer l'ensemble des acteurs de la société : les habitants, le secteur public, le secteur privé, etc. Pour CIPRA France qui a l'habitude de collaborer avec des collectivités locales, travailler avec le secteur privé nécessite de nouvelles méthodes de travail. Cette orientation se fera dans le respect de nos idéaux, à savoir vivre dans les Alpes dans le respect de l'environnement.

Beaucoup de projets se dessinent et incarnent ce renouveau tout en s'inscrivant dans la continuité de nos travaux passés.

Deux exemples :

- Dans le cadre de la transition énergétique, nous sommes partenaires du projet Enerb'Alpes au côté de l'Institut National de l'Énergie Solaire. Ce projet vise à favoriser la montée en compétence d'un public professionnel par la formation dans le secteur des énergies solaires. L'objectif étant la création d'emplois à l'échelle du massif alpin français.
- Le commerce de proximité joue un rôle important pour assurer le lien social dans les communes de montagne. Un projet vient d'être déposé auprès du Comité de Massif des Alpes avec comme territoire support Séchilienne, territoire périphérique de la métropole Grenobloise. Grenoble-Alpes Métropole est sollicitée pour mener ce travail expérimental de revitalisation des communes alpines.

Ces projets illustrent notre volonté de soutenir les acteurs du territoire alpin désireux d'inscrire leurs actions en faveur d'un développement respectueux des hommes et de l'environnement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Boulogne', written in a cursive style.

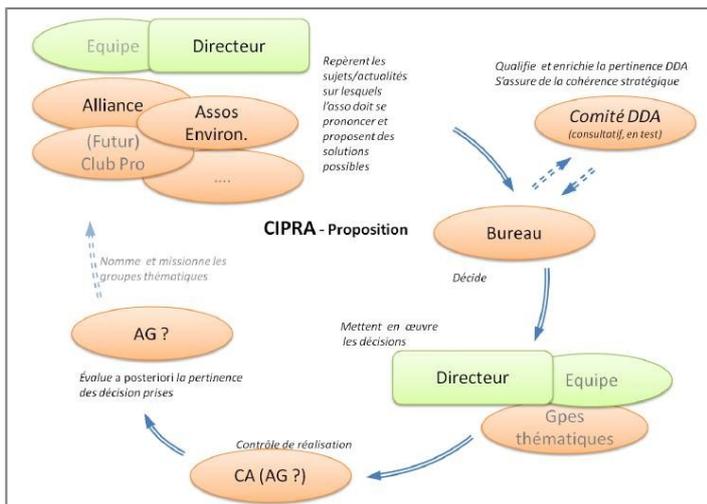
*Alain Boulogne
Président de CIPRA France*

Gouvernance de CIPRA France

La gouvernance est définie comme la répartition des responsabilités permettant la gestion stratégique du projet.

Le profil particulier de « think tank » (structure de penseurs et producteurs de contenu « Développement durable dans les Alpes »), qui caractérise CIPRA France et son Projet Stratégique, implique qu'une attention et une place particulières soient dévolues au « facteur humain » dans le modèle de Gouvernance à mettre en œuvre.

CIPRA France met donc effectivement en place un modèle de Gouvernance cohérent avec cet enjeu.



Pour cela, CIPRA France doit rendre concrète l'approche Développement Durable dans les Alpes en créant des espaces de dialogue. Elle doit permettre notamment de produire des échanges constructifs entre des représentants des trois piliers du Développement Durable (économie / société / environnement) en respectant un juste équilibre entre ceux qui « vivent à/de » la montagne et ceux qui y sont « accueillis ».

Deux nouvelles instances

Pour que ce projet ne constitue pas qu'un simple positionnement intellectuel théorique, une nouvelle gouvernance de CIPRA France sera mise en œuvre durant cette période.

- Un *Comité Consultatif « Développement Durable dans les Alpes »*, réunissant des représentants des trois piliers du développement durable (économie, société, environnement) aura notamment pour mission de formuler des avis et propositions critiques au regard des sujets d'actualité et futurs.
- Un *Conseil des Jeunes* formulera des propositions auprès du Conseil d'Administration de CIPRA France.

Le *Conseil des Jeunes* de CIPRA France a démarré ses travaux au cours de l'année 2016 (voir ci-dessous). En revanche, le Conseil Consultatif « développement durable dans les Alpes » ne l'a pas encore fait suite à des difficultés pour le composer.

Conseil des Jeunes

Le Conseil des Jeunes de CIPRA France a été mis en place en mars 2016. Voici le témoignage de deux de ses membres :

En quoi consiste le Conseil des Jeunes de CIPRA France ?

« Le conseil des jeunes de CIPRA France se réunit en gros une fois par mois, généralement autour d'un repas partagé. L'idée c'est de se tenir informé de l'actualité, des projets en cours ou à venir, de les enrichir et aussi d'en proposer de nouveaux, en tant que "jeunes". » / Paul

« Nous avons été invités à participer aux réflexions de CIPRA sur ses projets avec notre vécu de "jeunes dans les Alpes" ; nous sommes tous en sortie d'étude liées au développement local, et engagés à notre échelle dans les Alpes : certains dans un collectif, ou dans une association (je suis pour ma part salariée de l'ADRETS, une association de développement rural). Que nous y ayons grandi, ou que nous y soyons arrivés pour nos études ou un premier emploi, nous apportons nos préoccupations et nos envies sur l'avenir des Alpes, et notre avenir dans les Alpes. Concrètement nous nous réunissons environ une fois par mois au siège de CIPRA ou en visio pour échanger autour d'un repas sur l'actualité de CIPRA, et pour donner un avis et apporter nos éléments aux projets en cours. Un représentant du groupe jeunes est également présent lors des CA. Il nous a aussi été proposé de participer au projet "I-LivAlps", où plusieurs d'entre nous ont pu partager avec d'autres jeunes de l'arc alpin sur le tourisme d'hiver, et sur "vivre et travailler dans les Alpes", autour de CIPRA International. » / Elisabeth

Qu'est-ce que le Conseil des Jeunes nous apporte ?

« Ce temps d'échange permet de faire du réseau et de s'informer sur les dynamiques à l'œuvre au sein des différents territoires alpins. Les opportunités sont à saisir. » / Paul

« Le Conseil des Jeunes de CIPRA me permet de prendre conscience que mon vécu de jeunes dans les Alpes peut être vu comme un "regard d'expert", l'expertise du vécu !

Le fait de contribuer à la stratégie d'une association, d'être invité à prendre de la hauteur avec CIPRA international, et d'avoir l'opportunité prochaine de participer à une commission permanente du Comité de massif des Alpes, sont des expériences qui stimulent l'envie de s'engager pour les Alpes. » / Elisabeth

Quelles sont les idées et perspectives du Conseil des Jeunes pour 2017 ?

« Inscrire CIPRA dans le territoire institutionnel grenoblois, notamment auprès de la jeune entité Grenoble-Alpes Métropole. Cela signifie tisser des liens, proposer des activités avec les élus et techniciens métropolitains (voyage d'étude, atelier). » / Paul

« En 2017, nous aurons la possibilité de participer aux 2 derniers workshops du projet I-LivAlps de CIPRA International, ainsi qu'à une commission permanente du Comité de massif des Alpes. Cette invitation émane du groupe Jeune Alp'titude d'Educ'Alpes. Ce serait une belle opportunité de pouvoir s'engager davantage dans le Conseil des Jeunes, en le structurant autour d'un projet (financé), permettant d'aller plus loin dans notre contribution, en ayant notamment des objectifs d'actions et de productions par les jeunes, qui permettraient de nous faire gagner en visibilité et en légitimité, au-delà du simple CA de CIPRA.

Je souhaiterais qu'on communique plus sur le Conseil des Jeunes, et qu'on l'ouvre à des jeunes qui vivent en milieu rural qui pourraient apporter leur vécu, et qui ne seraient pas forcément issus d'études de développement territorial (car risque de déformation "professionnelle"). J'aimerais qu'il y ait davantage de promotion des projets spécifiquement à destination des jeunes, voire même de ce qui se passe dans les autres pays (diffusion des bonnes pratiques). Enfin, je suggère l'idée de se pencher sur les Coopératives jeunesse de services pour 2017. » / Elisabeth

Nos membres du bureau



Alain BOULOGNE
Président
Personnalité qualifiée



Hélène DENIS
Vice-présidente chargée des relations internationales
Fédération française des clubs alpins et de montagne



Patrick LE VAGUERESE
Président d'honneur
Mountain Wilderness



Adrien DEVOS
Trésorier
Association pour le développement en réseau des territoires et services



Michel CHAMEL
Fédération française de montagne et d'escalade

Notre équipe technique



Marc-Jérôme HASSID
Directeur

Natifs et néoruraux : un enjeu d'actualité pour nos montagnes

Fête de la patate à Cervières (05), création d'une épicerie coopérative à Saint-Martin-de-la-Cluze (38), nouvelle gouvernance à Saillans (26), autant d'exemples qui démontrent l'importance de l'intégration de nouveaux habitants dans les villages de montagne.

A Cervières, des néo-Cerverains ont souhaité mettre en valeur la pomme de terre au cours d'une fête avec l'appui de quelques agriculteurs ; un vif succès pour cette première édition et un village qui bouge.

A Saint-Martin-de-la-Cluze, le Maire anticipe la fermeture de son épicerie et confie les clés de la boutique aux alternatifs du village dans le cadre d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dans laquelle la commune reste pleinement engagée. Au final, des relations renouvelées entre les urbains et les natifs du village et des produits locaux valorisés.

A Saillans, des habitants s'opposant à la création d'un supermarché proposent un projet alternatif pour cette commune de 1 200 habitants et accèdent à la Mairie avec la ferme intention de faire participer la population.

Au moment où les territoires ruraux, et notamment certains territoires de montagne se vident de leur population, l'accueil de néo-ruraux est une occasion

à saisir pour eux. Favoriser l'accueil de ces nouvelles populations et assurer la cohésion avec les natifs apparaît comme un enjeu primordial pour nos montagnes.



Julika JAROSCH
Chargée de mission

Le tourisme - un sujet qui occupe la vie alpine depuis des années : stations de ski et changement climatique / embouteillages sur des routes de montagne et voitures bloquées dans une tempête de neige / hôtel de luxe à côté d'une nouvelle piste de ski / nouvelles installations comme des pistes de luge, bien évidemment utilisables en hiver comme en été pour diversifier un peu les offres touristiques hors saison hivernale ! Encore une fois, une démarche politique pour sauver les stations de ski et avec elles l'économie des Alpes françaises : les espaces valléens, qui ont pour objectif de diversifier les offres et produits touristiques dans les territoires faibles en termes de population et de moyens en y intégrant des aspects naturels et culturels.

Et la CIPRA dans tout ça ?

C'est la question que je me suis posée durant cette année de travail. En charge des relations internationales ainsi que du volet tourisme, divers échanges et recherches ont amené les réflexions suivantes : où sommes-nous en matière de tourisme et surtout de tourisme durable ? Qu'est-ce que cela signifie et implique ? Où en sommes-nous en France par rapport à nos voisins surtout germaniques ? Quel rôle peut prendre la CIPRA dans le débat du tourisme ?

Il est maintenant temps de mettre en œuvre, dès 2017, les actions définies dans la stratégie touristique élaborée en 2016, pour prendre la direction du tourisme de demain !



Delphine SEGALEN
Chargée de mission

2016 : développement d'une participation active à CIPRA France !

L'expérimentation par CIPRA France depuis longtemps de techniques d'animation visant à faire émerger des idées a culminé en 2016 marquant une étape supplémentaire dans la participation active de nos partenaires. Deux expériences m'ont particulièrement enthousiasmée cette année :

- La première est celle de l'élaboration des « 12 propositions de CIPRA France pour la mise en œuvre de la stratégie macro-régionale alpine ». La matière première de ces propositions est née lors d'une séance de travail avec les participants du séminaire (élus, techniciens de collectivités, membres d'Alliance dans les Alpes...) de Bourg d'Oisans en juin, où chacun a pu être force de proposition et amender les idées des uns et des autres. L'équipe technique a ensuite retravaillé les propositions pour aboutir à la brochure publiée. Beau travail collaboratif et expérience très enrichissante !*
- La deuxième est la naissance du Conseil des jeunes de CIPRA France en mars, que j'ai le plaisir d'animer. Les jeunes apportent leur point de vue sur l'actualité de CIPRA France, sur les divers projets, et sont force de proposition. Ils permettent à l'équipe technique d'avoir un regard nouveau et de prendre de la hauteur, ce qui n'est pas toujours aisé lorsqu'on est plongé au quotidien dans la vie de l'association et dans les projets.*

Recueillir les idées de tous permet de co-construire de beaux projets pour des Alpes plus soutenables. Cette dynamique est à poursuivre en 2017 !

Nos membres et partenaires

CIPRA France compte 17 organisations membres (tous membres du Conseil d'administration) et 10 membres individuels (représentés par Bernard Jean au Conseil d'administration) :

- [Association des amis du Parc Naturel Régional de Chartreuse](#)
- [Association pour le développement en réseau des territoires et des services](#) (ADRETS)
- [Asters, Conservatoire départemental des espaces naturels de Haute-Savoie](#)
- [Centre de la Nature Montagnarde](#)
- [Comité régional Rhône-Alpes de la randonnée pédestre](#) (FFRandonnée Rhône-Alpes)
- [Fédération Française de Montagne et d'Escalade](#) (FFME)
- [Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne](#) (FFCAM)
- [Fédération pour le développement des sports et du tourisme en montagne](#) (Ancef)
- [Fédération régionale Provence Alpes Côte d'Azur des associations de Protection de la Nature](#) (FNE PACA)
- [Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature](#) (FRAPNA)
- [Mountain Wilderness France](#) (MW France)
- [Parc Nationaux de France](#)
- [Parc National de la Vanoise](#)
- [Parc National des Écrins](#)
- [Parc National du Mercantour](#)
- [Parc Naturel Régional de Chartreuse](#)
- [World wide fund for nature France](#) (WWF France)

Nos partenaires techniques et financiers



Nos deux axes stratégiques

En 2015, CIPRA France a défini sa stratégie pour la période 2016-2019. Cette stratégie comporte deux grands axes que nous avons repris dans le cadre de ce rapport d'activité, à savoir Penser Glob'Alpes et Agir Loc'Alpes. Si ces deux axes sont nettement formalisés dans la stratégie, dans la mise en application, le Penser Glob'Alpes et l'Agir Loc'Alpes s'alimentent mutuellement. Ce rapport présente un échantillon des actions menées tout au long de l'année 2016.

Penser Glob'Alpes

CIPRA France investie dans les politiques européennes

CIPRA France a poursuivi ses missions de suivi des politiques publiques notamment en ce qui concerne la Convention alpine et la Stratégie de l'Union Européenne pour la région alpine (SUE-RA).

La Stratégie de l'Union Européenne pour la région alpine qui a définitivement été adoptée par la Commission européenne en juillet 2015 entre désormais dans une phase décisive de mise en œuvre. Pour mémoire, une stratégie macro-régionale est un cadre intégrateur approuvé par le Conseil européen pour répondre aux défis communs auxquels doit faire face une zone géographique définie. Les États et les Régions appellent désormais à la formalisation de projets devant déboucher sur des réalisations concrètes.

Pour répondre à cet objectif, CIPRA France a réuni des acteurs de l'arc alpin (dont les membres du Réseau Alliance dans les Alpes) au Bourg d'Oisans (38), en juin 2016, pour formuler des propositions d'actions et de projets dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie. Huit groupes de travail ont réfléchi aux actions 3, 4, 5 et 9 de cette stratégie (éducation, transport, connexion électronique et accès aux services publics, efficacité énergétique et énergies renouvelables).

Ce travail se concrétise par l'édition d'un guide « 12 propositions de CIPRA France pour la mise en œuvre de la stratégie macro-régionale alpine », publié en septembre 2016. Voici quelques-unes de ces propositions de projets :

- Former les artisans alpins à la construction et à la rénovation performantes par des chantiers-écoles
- Mobiliser des ressources locales pour un développement durable de l'arc alpin
- Expérimenter et instaurer le tiers-financement pour la rénovation des bâtiments dans les Alpes
- Développer des formations interdisciplinaires alliant sciences humaines et techniques pour mettre en œuvre la transition énergétique dans l'arc alpin
- etc.

Au niveau national, après une phase de dormance liée en partie aux élections régionales de 2015, le réseau des acteurs français impliqués dans la SUERA s'est réuni à Grenoble le vendredi 7 octobre 2016, sous l'égide du CGET et des Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bourgogne-Franche-Comté. L'objectif de cette journée était de formuler les premières propositions de projets qui seront par la suite portées à la connaissance des groupes de travail au niveau européen. CIPRA France s'est félicitée de la volonté d'associer les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain à la construction de cette stratégie par la définition de projets communs.

CIPRA France a bien sûr fait remonter les 12 projets préparés avec Alliance dans les Alpes auprès du réseau des acteurs français. Ces propositions ont trouvé un écho favorable.

Cependant, CIPRA France remarque le très faible portage politique du dossier par les trois régions concernées. Ceci se traduit par la très faible représentation de la France au niveau des groupes de travail européens. Ainsi, nous avons adressé un courrier à l'ensemble des responsables politiques des Régions concernées par la SUERA, dont voici un extrait :

« L'Europe, qui traverse actuellement une crise, doit s'enrichir des propositions émises localement. Les Régions, qui assurent notamment les orientations en matière de développement économique et d'aménagement du territoire, doivent être motrices, au côté de l'État, pour la mise en œuvre de la SUERA et servir de relais de ses implications auprès des territoires et de ses habitants ».

CIPRA France, au côté du réseau des CIPRA, aura donc un rôle à jouer dans la mobilisation des Régions dans cette stratégie et poursuivra son travail de sensibilisation auprès de la société civile.

CIPRA France engagée au sein du Comité de massif des Alpes

L'année 2016 a été dominée par les procédures de renouvellement des représentants des différents collèges et par les échanges relatifs au projet de la loi « Montagne 2 » aux deux Comités pléniers et à la Commission permanente.

On regrettera que les échanges sur la loi « Montagne 2 » se soient limités à une simple consultation sans que le Comité de massif des Alpes puisse réellement infléchir tel ou tel article du projet élaboré de fait entre le gouvernement et l'ANEM alors que cette nouvelle loi devait donner beaucoup plus de pouvoir aux Comités de massif et au Conseil National de la Montagne !

Lors de ce dernier, dans la mesure où CIPRA France n'avait pas l'agrément « environnement », une candidature directe ne pouvait être présentée et ce n'est que sous le couvert de l'UICN que CIPRA France a obtenu un siège. Il serait intéressant pour la visibilité de CIPRA que dans six ans CIPRA France ait cet agrément pour figurer en tant que telle au Comité de massif des Alpes.

Au premier semestre, avec le groupe de travail « jeunes » (ADRETS, CIPRA France, Coordination Montagne, Educ'Alpes, GTA) nous avons élaboré un calendrier de travail et les bases d'un séminaire devant déboucher sur une application du Schéma interrégional du massif des Alpes (SIMA) présent et futur.

La Commission Unités Touristiques Nouvelles du 1^{er} avril a donné son feu vert à une extension du domaine skiable de Valmeinier en site vierge. À la suite de quoi des associations ont engagé un recours contre cette extension au regard des engagements du Comité de massif limitant les éventuelles extensions de pistes à l'intérieur du domaine skiable.



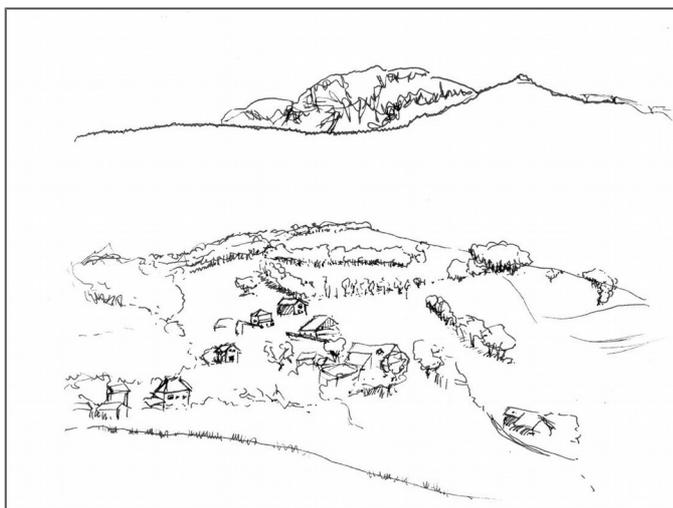
Le 25 novembre, la Commission UTN a examiné quatre dossiers représentatifs d'un redémarrage des extensions des stations de ski, les dossiers de Tignes et de l'Alpe d'Huez étant les plus lourds.

Si à Tignes la construction d'une nouvelle résidence pour le Club Med sur un parking actuel n'était pas problématique, au contraire le projet de « ski-line » de piste de ski « indoor » à l'image de ce qui se fait à Dubaï, véritable OVNI dans le paysage de montagne, a soulevé la vive protestation de nos associations mais a été entériné par la commission. De même les nouvelles constructions de l'Alpe d'Huez malgré des problèmes d'assainissement et d'approvisionnement en eau n'ont pas arrêté la Commission.

On notera, dans le dossier de remodelage du Recoin à Chamrousse, l'engagement de la municipalité de ne pas viser à de futures extensions du domaine skiable.

« Le paysage comme levier pour inventer de nouvelles façons de vivre dans les Alpes », mémoire d'Inès Hubert

CIPRA France a lancé un appel à candidature pour la réalisation d'un mémoire de Master afin de conceptualiser les macro-modèles des implications « Vivre dans les Alpes » en termes de développement durable. Un des objectifs était d'en préciser la portée et d'appréhender les Alpes selon un système global en interaction avec d'autres territoires et non plus selon une approche sectorielle, trop réductrice.



Inès Hubert, élève-ingénieur spécialisée en paysage, a proposé à CIPRA France d'appréhender ce sujet complexe en partant de l'analyse des paysages. Le paysage est alors utilisé comme un outil permettant d'interroger et de comprendre le « Vivre dans les Alpes », et non plus seulement comme une fin en soi. Voici un résumé de son mémoire de Master soutenu à Angers le 23 septembre 2016 puis devant les administrateurs de CIPRA France en novembre 2016.

« En 1991 naît la Convention alpine, première politique publique des États de l'Arc alpin pour leurs territoires de montagne. Elle est le fruit de représentations contradictoires du paysage alpin et la somme d'intérêts divergents. Force est de constater que sa mise en œuvre connaît des failles. Ce travail sera l'occasion de s'emparer d'une autre échelle, celles de six communes de l'Isère, et de révéler les sensibilités liées au paysage de celles-ci par des acteurs qui n'ont pas toujours voix au chapitre : les acteurs qui façonnent et perçoivent ces territoires au quotidien. Ne sont-ils pas le plus à même de le faire ? En effet, la clairvoyance de leurs propos remet en question ou complète les diagnostics territoriaux officiels. Le paysage s'avère être à la confluence des enjeux d'aménagement : cette démarche d'enquête met entre autres au cœur du débat des enjeux sociaux parfois relégués au second rang. Plus encore, il s'agit de savoir comment les acteurs envisagent l'avenir de leur territoire et celui des Alpes, à quelles échelles et sous quelles conditions de gouvernance. Enfin, comment penser à des façons de vivre à leur échelle locale pourrait dessiner des tendances plus globales. »

A l'issue de ce travail, le modèle proposé par CIPRA France « Penser Glob'Alpes et Agir Loc'Alpes » est re-questionné : *ne faut-il pas d'abord prendre le temps de « penser local » pour ensuite « agir global » ?*

C'est le cheminement que nous avons suivi au cours de la rencontre de Bourg d'Oisans avec les membres d'Alliance dans les Alpes qui nous a permis de déboucher sur l'élaboration de projets contenus dans un guide (« 12 propositions de CIPRA France pour la mise en œuvre de la stratégie macro-régionale alpine »). Ces propositions sont désormais portées à la connaissance du groupe de travail français sur la stratégie macro-régionale alpine afin espérons-le de trouver un écho favorable à l'échelle européenne et une concrétisation pour les territoires (voir partie *Animer les débats du « Penser Glob'Alpes »*).

Ce mémoire montre par ailleurs, à travers une série d'entretiens menés dans des communes de l'Isère, une déconnexion des politiques publiques avec les réalités de leur territoire. Des enjeux très locaux ont été rappelés par des habitants : le lien social, l'emploi, le commerce de proximité, en bref la « vie » des communes. CIPRA France en prend bonne note pour ses travaux futurs.

Transports et qualité de l'air : un sujet historique pour CIPRA France

CIPRA France a poursuivi ses travaux sur la thématique transport dans un cadre national et européen. L'enjeu pour CIPRA France est de favoriser la prise de recul. Face aux mobilisations locales, il est nécessaire d'avoir une vision globale des enjeux – une décision sur le tunnel du Fréjus ayant des conséquences au Col du Montgenèvre – afin de ne pas mettre en confrontation les territoires mais au contraire de définir des solutions communes. Par ailleurs, le thème des transports ne peut être traité sans disposer d'une vision internationale et transfrontalière notamment avec nos voisins italiens et suisses.

Au cours de l'année 2016, les travaux et la mobilisation menés dans un cadre associatif, composé de plusieurs associations locales et nationales (CIPRA France, FRAPNA, France Nature environnement, Vivre en Maurienne, Environn'MontBlanc...) se sont concentrés sur le report immédiat des marchandises de la route vers le rail. Le collectif inter-associatif propose de relancer la voie historique par le Mont-Cenis. En 2012, le tunnel ferroviaire du Fréjus a permis le transport de 3,4 millions de tonnes de marchandises soit environ 16 % de sa capacité. Les capacités de de tunnel sont estimées entre 18,59 et 22,5 millions de tonnes de marchandises (source : GEIE RFC6 et Price Waterhouse and Coopers).

Cette mobilisation a pris un écho particulier fin 2016 avec plusieurs pics de pollution qui ont particulièrement touché les vallées des Alpes du nord, les Alpes du sud restant généralement à l'écart de ces phénomènes. Une forte mobilisation des habitants, notamment dans la Vallée de l'Arve, a trouvé un important écho médiatique.

Le Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux transports, Patrick Mignola, a sollicité de nombreux interlocuteurs dont les associations pour trouver des solutions immédiates à l'enjeu de la qualité de l'air en se concentrant principalement sur le report modal et notamment sur la relance de l'Autoroute Ferroviaire Alpine.

Plusieurs années de travaux de CIPRA France et de ses associations partenaires ont permis d'apporter des réponses opérationnelles à cette sollicitation. Nous veillerons maintenant à ce que la Région Auvergne-Rhône-Alpes donne suite aux propositions formulées.

Nos réflexions globales viennent alimenter nos façons d'agir et d'accompagner les territoires. Néanmoins, à l'issue de nos réflexions, le modèle proposé par CIPRA France « Penser Glob'Alpes et Agir Loc'Alpes » est re-questionné : ne faut-il pas aussi prendre le temps de « penser local » pour « agir global » ? C'est ce que nous avons amorcé au cours de notre rencontre au Bourg d'Oisans ; les acteurs locaux ont été invités à formuler des propositions d'action à soumettre dans le cadre de la SUERA. Une méthodologie à amplifier.

Agir Loc'Alpes

La frontière entre le Penser Glob'Alpes et l'Agir Loc'Alpes n'est donc jamais très nette. Voici quelques exemples d'accompagnement de territoires souvent issus d'une réflexion plus générale à l'échelle de l'arc alpin voire au-delà.

Des élus des Alpes du Sud engagés dans la transition énergétique en recherche d'idées à travers l'Europe

La transition énergétique : une thématique au cœur de l'actualité dans les Alpes françaises mais déjà parfaitement intégrée dans les communes du Vorarlberg (Autriche).

Le voyage a débuté par la visite de la région de l'énergie Goms (Vallée de Conches) en Suisse, l'une des plus avancées en matière d'énergie. Le groupe s'est ensuite dirigé vers le Liechtenstein pour un échange avec CIPRA International puis s'est rendu dans quatre communes du Vorarlberg membres d'Alliance dans les Alpes. Les élus français de Barcelonnette et du Lauzet-Ubaye ont ainsi visité de « bons élèves » du programme autrichien intitulé « e5 » (programme du Land du Vorarlberg pour encourager l'efficacité énergétique des communes) et échangé avec leur maire sur la mise en œuvre d'actions dans les communes. Le programme e5 encourage les mesures locales en faveur de la protection du climat, de la promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables.

Les élus ont vu un panel de ce qu'il est possible de réaliser dans des territoires de montagne, en échangeant avec leurs homologues autrichiens d'Hittisau, de Krumbach et de Doren. La concrétisation de leurs projets énergétiques a été possible grâce à d'importantes aides nationales et régionales. L'implication des habitants a également une influence majeure sur la réussite de la transition énergétique. Thal, partie de la commune de Sulzberg, montre une réussite solidement conduite par les habitants. Elle est l'exemple parfait pour les communes de moins de 200 habitants. L'association d'entraide de Thal s'est fortement engagée au cours des dernières années. Elle a pour objectif que le territoire soit autonome en énergie d'ici 2020 ! Elle mène aussi des démarches pour favoriser les liens sociaux et pour re-



dynamiser le village, qui compte une épicerie vivante, deux « *Gasthäuser* » (gîte/restaurant/bar), une école ainsi qu'un système de partage de voitures électriques.

Ce voyage a vu naître de nombreux sujets de discussion entre les élus : politique participative, actions de sensibilisation, différences culturelles entre l'Autriche et la France (manières de travailler, de mener les politiques locales...). Les participants sont rentrés en France avec le plein d'idées, beaucoup d'espoir et sont riches d'une expérience unique.

Pour en savoir plus : <http://www.cipra.org/fr/publications/voyage-detude-autour-de-la-transition-energetique>

Du nouveau dans l'organisation des membres français d'Alliance dans les Alpes

L'année 2016 a été marquée par un grand changement dans le réseau de communes d'Alliance dans les Alpes. Depuis juin, les membres français du réseau sont représentés par un binôme : André Salvetti (Maire de Bourg d'Oisans), qui reprend également le rôle de vice-président au niveau international, et Klébert Silvestre (adjoint au Maire des Belleville). L'idée est de se partager le rôle et les tâches de vice-président pour avancer plus efficacement au niveau français.



La rencontre 2016 à Bourg d'Oisans a été riche en réflexions et changements. Ayant débuté par une discussion sur les nouveautés du réseau au niveau international comme la fin du projet dynAlp-nature et sur la suite à y donner ou encore la rencontre internationale qui s'est déroulée lors de la Semaine alpine sur la thématique « Des Alpes et des gens » en octobre à Grassau (Allemagne). La rencontre s'est poursuivie par un travail commun : « Développons ensemble nos

projets pour l'avenir ». Suite aux présentations des résultats de la promenade réflexive, la thématique du tourisme a été retenue afin d'approfondir une idée de projet. Les participants ont discuté, réfléchi et échangé sur les divers aspects nécessaires à la construction d'un projet : objectifs et résultats attendus, étapes du projet, partenaires potentiels, financements.

CIPRA France a travaillé à partir des échanges et des idées produites ainsi que de ses réflexions menées avec des territoires qu'elle accompagne afin d'élaborer un projet intitulé : « D'un tourisme durable d'aujourd'hui vers le tourisme de demain ».

« Alpine Pearls » : un label à faire connaître en France

Fondée en 2006 et résultat des projets européens Alps Mobility I et II, l'association Alpine Pearls, dont le siège est en Autriche, anime et développe un réseau de destinations touristiques situées dans tout l'arc alpin qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable et favorisent les modes de transports doux ainsi que le tourisme durable. En effet, tous les villages membres remplissent des critères de qualité exigeants et associent offre touristique et respect de l'environnement. La mobilité douce est au centre de la philosophie d'Alpine Pearls : des offres de loisirs respectueuses de l'environnement, des cœurs de village avec pas ou peu de circulation ainsi que la garantie d'une mobilité assurée par des services de transport. Les villages appelés « Perles » sont synonymes de durabilité, de protection du climat et d'un tourisme de qualité. Plus d'informations sur : <http://www.alpine-pearls.com/fr/accueil.html>

CIPRA France, par le biais du travail réalisé pour le réseau Alpine Pearls, crée du lien avec des communes des Alpes francophones respectueuses des principes portés par la CIPRA notamment en termes de mobilité douce et affirme encore un peu plus son expertise en matière de tourisme durable.

Animation du réseau francophone en 2016

L'animation des communes francophones membres du réseau « Perles des Alpes » s'est poursuivie en 2016 : Val Cenis Termignon (Savoie) et Les Diablerets (Suisse romande) ont continué leurs actions autour de la mobilité douce. CIPRA France a été chargée de diverses missions comme en 2015 : communiquer sur les communes membres via différents supports (réseaux sociaux, site web, lettres d'informations), être le lien entre les communes membres et le siège d'Alpine Pearls, traduire les informations publiées sur les différents supports de communication, développer le réseau des hébergeurs Alpine Pearls dans les Perles des Alpes, rechercher des partenaires de coopération pour faire connaître le réseau et créer des liens entre les acteurs ayant les mêmes principes de développement durable et de mobilité douce, rechercher de nouvelles Perles dans les Alpes françaises.

Une nouvelle importante a été connue fin 2016 : la commune nouvelle de Val Cenis (depuis le 1^{er} janvier 2017) a pris la décision de devenir membre ou plutôt d'élargir son périmètre pour l'adhésion au réseau d'Alpine Pearls. Jusqu'à présent, la commune de Val Cenis Termignon était membre du réseau. Avec le regroupement depuis janvier 2017, la commune membre s'élargit. Le processus de contrôle des critères par Alpine Pearls sera effectué au printemps 2017. Un séminaire avec les acteurs locaux sera organisé.

L'un des moments forts de cette année était l'intervention de CIPRA France lors des Universités du tourisme durable, organisées par les « Acteurs du tourisme durable », qui se sont déroulées en Bretagne en novembre 2016. La démarche d'Alpine Pearls et surtout les actions réalisées dans les communes membres ont été présentées. Un travail plus intense avec les « Acteurs du tourisme durable » est envisagé pour 2017. Une coopération forte avec « Voyageons-autrement » et un premier contact avec la SNCF concernant la question des derniers kilomètres entre la gare et la destination ont été mis en place. Les coopérations seront intensifiées en 2017.

D'un tourisme d'aujourd'hui vers le tourisme de demain

Pour mettre œuvre sa stratégie « Penser Glob'Alpes – Agir Loc'Alpes » sur la période 2016-2019, CIPRA France a investi la thématique du tourisme durable. Ce travail a été clarifié en 2016 et a débuté en 2017. Le souhait de CIPRA France est, dans un premier temps, de travailler sur les questions du tourisme durable avec de petites communes alpines.

CIPRA France reste ici parfaitement dans son rôle « traditionnel » déjà plusieurs fois fructueusement expérimenté : **Accompagner – rassembler – communiquer – agir et réaliser !**

Un projet de la stratégie touristique « D'un tourisme d'aujourd'hui vers le tourisme de demain » consiste à accompagner les petits territoires manquant d'ingénierie pour mettre en place des produits touristiques. CIPRA France accompagne des socio-professionnels d'un territoire pour les aider à développer des produits touristiques axés sur la valorisation des points forts des territoires en termes de culture et d'environnement. Mettre en réseau des acteurs locaux, échanger autour de bonnes pratiques en matière de tourisme durable, discuter, co-développer un produit pertinent et en assurer sa promotion seront les missions de CIPRA France.



Relocaliser l'économie dans les Alpes

Dans sa stratégie 2016-2019, CIPRA France a ouvert un nouvel axe visant à favoriser l'émergence de filières d'activités dans les Alpes, créatrices d'emplois et respectueuses de l'environnement.

Ce projet fait écho au projet « Avenir dans les Alpes » mené de 2004 à 2007 par la CIPRA dont les objectifs étaient de promouvoir un développement durable dans l'espace alpin, créer un réseau de particuliers, d'entreprises, et d'institutions afin d'échanger et de mettre en pratique les connaissances et les expériences prenant en compte la protection de la nature, les besoins de la population et les objectifs économiques.

La première étape de ce nouveau projet a consisté à recenser des activités dans les Alpes s'appuyant sur les savoir-faire locaux (voir : *CIPRA France : rapport préliminaire. Relocaliser l'économie dans les Alpes, Août 2016*). Plus précisément, le document est composé de trois parties :

- Examen de plusieurs filières potentielles dans les Alpes
- Examen de modèles économiques issus de l'Economie Sociale et Solidaire principalement les SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) et les PTCE (Pôles Territoriaux de Coopération Économiques)
- Une synthèse permettant de comparer l'état de ces activités, leur potentiel de développement et ainsi d'orienter notre choix dans la promotion d'une activité.

Les filières d'activité recensées sont parfois bien structurées, ceci à un niveau régional (utilisation du bois pour la construction et pour la production d'énergie), local (valorisation des ressources par le tourisme comme l'Ocre de Roussillon) ou bien encore à un niveau expérimental ou émergent (végétalisation et semences locales, écoconstruction, textile...).



Parallèlement, le Conseil des Jeunes de CIPRA France s'est saisi de cette thématique et a exprimé sa volonté de travailler sur la création de tiers lieux, ainsi que sur le maintien ou le redéploiement du commerce de proximité. La confrontation des arguments issus des réflexions du Conseil des Jeunes et de CIPRA France a conduit à la création d'un projet pilote qui a été soumis à la Grenoble-Alpes Métropole ainsi qu'au Comité de Massif des Alpes pour l'année 2017 « Innovation en territoire de montagne : vers de nouvelles sociabilités dans les communes périphériques de Grenoble-Alpes Métropole. Maintien et redéploiement des commerces de proximité dans le territoire métropolitain ».

Par ailleurs, l'INES (Institut National de l'Energie Solaire) a sollicité CIPRA France pour participer à son projet ENERB'ALPES sur la période 2016-2018. Ce projet vise à mieux former les professionnels dans l'usage de l'énergie solaire et favoriser ainsi leur montée en compétence et créer de l'emploi. CIPRA France interviendra de manière à favoriser le rapprochement des acteurs privés et publics afin d'en faire des ambassadeurs de l'énergie solaire et de la performance thermique des bâtiments.

Pour les prochaines orientations à prendre sur ce dossier de « relocalisation de l'économie dans les Alpes », CIPRA France semble avoir un rôle à jouer dans le rapprochement des acteurs publics et privés pour l'émergence d'une économie répondant aux besoins de ses habitants dans le respect de l'environnement alpin.

Notre présence à l'extérieur

En 2016, CIPRA France était présente dans divers séminaires et conférences en tant que participant ou intervenant. Au niveau international, CIPRA France travaille principalement en collaboration avec CIPRA International. La lettre d'information alpMedia est publiée tous les 2 mois en partenariat avec toutes les CIPRA. CIPRA France est en charge de proposer des thématiques à aborder en lien avec l'actualité française et d'assurer la relecture de la version française avant publication. Pour les prises de position de la CIPRA, les CIPRA nationales, dont CIPRA France, sont sollicitées régulièrement. Pour en savoir plus : <http://www.cipra.org/fr/nouveautes>

Sur différents projets, CIPRA France travaille avec CIPRA International mais également avec d'autres partenaires associatifs.

CIPRA France a développé conjointement avec divers partenaires, comme CIPRA Italie ainsi que CIPRA Allemagne et l'Université pour un développement durable à Eberswalde en Allemagne, un projet autour de la participation des acteurs locaux. Ce projet, qui a été soumis dans le cadre d'un programme du Ministère fédéral de l'Environnement allemand, n'a malheureusement pas été retenu.

Participation ou organisation de séminaires, congrès, conférences et autres¹

Toute l'année :

Comité de massif des Alpes et en particulier présence à la commission permanente et à la commission UTN.

Janvier 2016

15/01 : Sustainable Mountain Tourism Alliance, Chamonix (74)

15/01 : Changer d'approche, Grenoble (38)

Février 2016

04/02 – 06/02 : Réunion des directeurs & Réunion des présidents de CIPRA, Schaan (LI)

05/02 – 06/02 : Séminaire du projet I-LivAlps de CIPRA International, Schaan (LI)

Mars 2016

04/03 : Séminaire Faune sauvage, Lescheraines (73)

07/03 : Conférence de presse Lyon/Turin, Lyon (69)

16/03 : AG des Acteurs du tourisme durable, Paris (75)

Avril 2016

08/04 : Forum du territoire à énergie positive du Pays S.U.D., Barcelonnette (04)

12/04 : Réunion du Pôle Climat d'Educ'Alpes, Grenoble (38)

¹ Cette liste n'est pas exhaustive.

25/04 : Conférence : Création d'une structure porteuse pour le développement d'énergies renouvelables, partagées et citoyennes, en Oisans, Bourg d'Oisans (38)

25/04 – 28/04 : Voyage d'étude avec le lycée Aubry de Bourgoin-Jallieu autour de la transition énergétique, Massif Central (43) et Oisans (38)

25/04 – 28/04 : Voyage d'étude autour de la transition énergétique, Vallée de Conches (CH) / Voralberg (AT)

Juin 2016

23/06 : Bien vivre grâce à la transition énergétique, Bourg d'Oisans (38)

24/06 : Rencontre des membres d'Alliance dans les Alpes, Bourg d'Oisans (38)

Septembre 2016

02/09 – 04/09 : Séminaire du projet I-LivAlps de CIPRA International, Lecco (IT)

11/09 : Fête de la patate, Cervières (05)

Octobre 2016

07/10 : Réunion Stratégie macro-régionale alpine, Grenoble (38)

08/10 – 10/10 : AG d'Alpine Pearls, Bad Reichenhall (DE)

11/10 – 14/10 : Semaine Alpine 2016, Grassau (DE)

14/10 : Assemblée des délégués CIPRA, Grassau (DE)

14/10 : Assemblée générale du réseau de communes Alliance dans les Alpes, Grassau (DE)

20/10 : Commissariat de massif des Alpes / Groupe Jeunes, Gap (05)

28/10 – 30/10 : Présence de l'équipe de CIPRA International à Grenoble et en Chartreuse (38)

Novembre 2016

05/11 : Journée d'études "Quel avenir pour nos montagnes ?", Embrun (05)

09/11 : Journée technique d'échanges : Préservation de l'eau en domaines skiables, Sallanches (74)

18/11 : Festival International des métiers de montagne, Chambéry (73)

24/11 – 25/11 : Université du tourisme durable, Vannes (56)

Décembre 2016

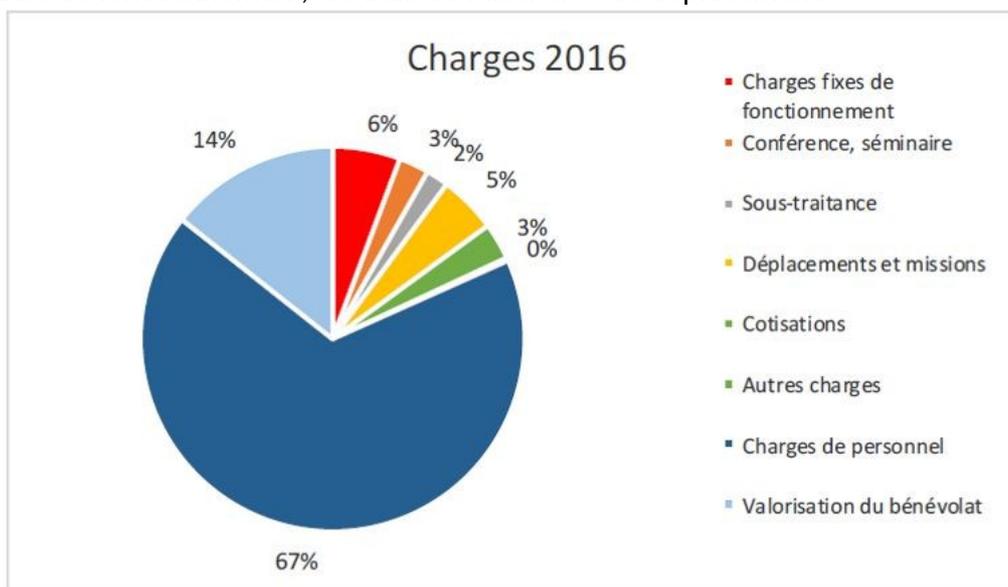
14/12 : Intervention à la 9^{ème} Journée professionnelle du Département Tourisme de l'Université Lumière Lyon 2, Bron (69)

19/12 – 21/12 : Séminaire de lancement du projet européen « e-Moticon », Milan (IT)

Rapport financier 2016

Un résultat légèrement déficitaire du fait de charges exceptionnelles sur exercices antérieurs.

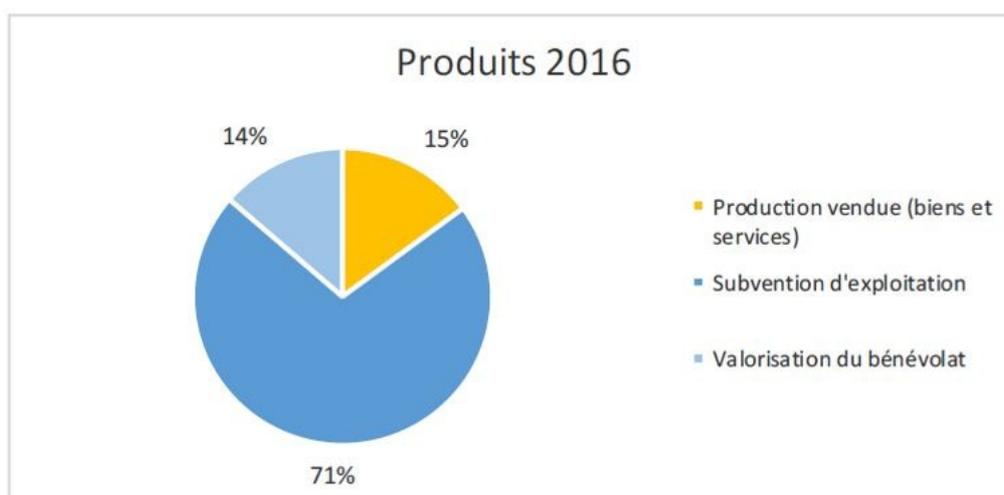
En 2016, les charges d'exploitation ont été de 174 004 euros (valorisation du bénévolat compris) soit 86,5% du budget prévisionnel. Le poste lié aux charges de personnel représente deux tiers des charges totales, suivi du temps consacré par les bénévoles de l'association (14%) puis les charges fixes de fonctionnement, les frais de mission et de déplacement.



D'autre part CIPRA France a enregistré des charges exceptionnelles de 13 252 euros.

Au final, les charges totales sont de 187 256 euros.

Concernant les produits d'exploitation, ils représentent 184 377 euros (valorisation du bénévolat compris) soit 79,3% du budget prévisionnel.



Au final, le total des charges est supérieur au total des produits ; le résultat 2016 est déficitaire de 2 518 euros après une année 2014 fortement excédentaire (68 594 euros) puis une année 2015 déficitaire (7 748 euros).

* Ces résultats feront l'objet d'une validation par le Commissaire aux comptes d'ici la prochaine Assemblée Générale (mars 2017). Ces résultats sont donc provisoires mais ne devraient pas subir de modifications importantes.



La CIPRA est une organisation à but non lucratif, non gouvernementale et indépendante qui œuvre depuis 1952 pour la protection et le développement durable des Alpes.

La Délégation française de la CIPRA, CIPRA France, basée à Grenoble, agit dans une logique de partenariat avec les acteurs de toutes les régions alpines françaises et de coopération transfrontalière. En tant qu'association faîtière, elle est composée de personnes et d'organisations qui s'investissent en faveur du « Vivre dans les Alpes ».

Statut : Association de loi 1901

Nom de l'association : CIPRA France
Comité français de la Commission Internationale pour la protection des Alpes

Coordonnées : c/o MNEI
5, Place Bir Hakeim
38000 Grenoble
France

tél. 0033 4 76 42 87 06
france@cipra.org
www.cipra.org/france

Président : Alain Boulogne

Numéro de SIRET : 43484590500018

Numéro de récépissé en préfecture : W381001628

** Nous remercions Inès Hubert pour tous les croquis présents dans ce rapport d'activité.*